

Réunion du 14 septembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, Mme Cécile DELATTRE, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.

Procuration(s) : M. Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Mme Catherine GREIGERT

Excusé(s) : Mme JUNG Martine

Absent(s) : M. CARBIENER Thierry, M. DEBES Vincent, M. ELKOUBY Eric, M. SENE Marc

Ne prennent pas par au vote :

Rapporteur : M. Denis SCHULTZ

CP/2020/228
M3_2020_09_15_228

**70510 - Modernisation du réseau routier
RD5 Réhabilitation des ouvrages de franchissement du
Muhlbach, de l'Ill et de la Lutter à Benfeld
Proposition de projet de convention de financement à
conclure avec Strasbourg Electricité Réseau et Gaz de
Strasbourg pour l'installation de nouveaux réseaux dans les
ouvrages de franchissement**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- approuve les modalités financières de participation de Strasbourg Électricité Réseau et Gaz de Strasbourg telles que définies dans le projet de convention à conclure avec le Département du Bas-Rhin;
- approuve les termes du projet de convention à conclure entre le Département du Bas-Rhin, Strasbourg Électricité Réseau et Gaz de Strasbourg ;
- autorise son Président à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 41

| | | |
|-------------------------|---|----|
| Vote(s) pour : | Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL | 41 |
| Vote(s) contre : | / | 0 |
| Abstention(s) : | / | 0 |

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200914-
lmc1139855-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 23/09/20